

Une Coopérative de Jeunes Majeurs (CJM), c'est quoi ?

C'est un dispositif innovant d'émanicipation et d'insertion sociale et professionnelle qui regroupe 10 à 15 jeunes âgé.e.s de **18 à 30 ans** et issu.e.s prioritairement des **Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)**. Une CJM est une expérience réelle ouverte à tout.e jeune souhaitant entreprendre en équipe pendant **3 mois**. Ces projets d'éducation populaire mêlent expérience pratique de l'**entrepreneuriat collectif** et ateliers et formations aux principes de l'**Économie Sociale et Solidaire (ESS)**.

Un excellent tremplin pour se lancer dans leur vie professionnelle !

Un projet de coopération au service du territoire

La mise en œuvre de ces projets est coordonnée par :

→ **3 acteurs pilotes :**



Le PHARES, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui travaille sur la coordination du projet et la gestion des partenariats



Coopaname et Esscoop, les Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) qui portent juridiquement et administrativement les activités économiques, et accompagnent à l'entrepreneuriat



Etudes & Chantiers Ile-de-France, l'association qui s'occupe de l'accompagnement socio-professionnel des jeunes

→ Un **comité local** regroupant des partenaires locaux : collectivités, missions locales, maisons de l'emploi, PIJ, BIJ, centres sociaux, agences pôle emploi, associations jeunesse, structures d'accompagnement à la création d'activité, entreprises locales, etc.

Concrètement, comment cela fonctionne ?



Un groupe de **10 à 15 jeunes de 18 à 30 ans**, éloignés de l'emploi



Habitant.es sur le territoire, prioritairement en QPV



Durée : Une **implication assidue à temps plein**, pendant **3 mois**



Signature d'un **Contrat d'Appui aux Projets d'Entreprise (CAPE)** afin de bénéficier d'une protection sociale et de continuer de percevoir les éventuelles allocations (pôle emploi, RSA, etc.)



Choisir et expérimenter collectivement des **prestations** dans un cadre sécurisé (CAPE)



En **autogestion** : prise de décision collective



Le chiffre d'affaires généré est réparti en salaire à la fin (entre 200 et 800€ pour 3 mois). Il sera faible car l'**expérience n'a pas vocation à être rémunératrice**



Accompagné.es par **deux animateur.rices**

Les apports pour les jeunes



Participations à des **formations et ateliers collectifs**



Accompagnement socio-professionnel individuel



Montée en compétences (gestion entrepreneuriale) et **expérience à valoriser** sur leur CV



Rencontres avec des acteurs du territoire et **visites** de lieux dédiés à l'ESS

Objectifs du dispositif

- Susciter l'envie d'agir collectivement
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, à leur émancipation et à leur mise en réseau
- Renforcer la capacité des jeunes à prendre des décisions et à décider par eux-mêmes
- Faire vivre aux jeunes une expérience humaine et collective basée sur les principes de gouvernance, de démocratie, de coopération et de solidarité
- Sensibiliser les jeunes à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Pourquoi un projet éphémère ?

Il s'agit d'un premier pied à l'étrier permettant une forme de remobilisation et d'expérimenter son/ses activité(s). C'est un dispositif permettant de tester son/ses activité(s) avant de se lancer, et non un incubateur. La rémunération étant relativement faible, il serait compliqué de maintenir notre public plus longtemps dans un tel dispositif.

Que deviennent les jeunes à l'issue des 3 mois ?

A la fin des 3 mois, s'ils le souhaitent les jeunes peuvent poursuivre leur(s) activité(s) économique(s) au sein de Coopaname ou d'Esscoop en renouvelant leur contrat CAPE. Les autres sont orientés, dans le cadre de l'accompagnement individuel, vers les structures/dispositifs adaptés à leur projet professionnel, qu'il soit entrepreneurial ou non.

Comment pouvez-vous nous aider pour mobiliser les jeunes ?

1. Nous pouvons organiser des réunions d'information collective auprès des jeunes dans vos locaux
2. Vous pouvez relayer le dispositif et notre appel à candidature par e-mail et sur vos réseaux sociaux
3. vous pouvez diffuser nos flyers et nos affiches

Les territoires cibles et dates des CJM

- Les coopératives d'Est Ensemble, de Plaine Commune, de Grand Orly Seine Bièvre (Viry-Châtillon, QPV PRIJ La Grande borne Grigny) et de Paris Saclay (les Ulis) auront lieu du 01/10/19 au 31/12/19
- Les coopératives de Paris et de Boucle Nord de Seine (EPT de Clichy-la-Garenne qui comprend Gennevilliers) auront lieu du 01/11/19 au 30/01/19
- La coopérative de Roissy-Pays de France (QPV PRIJ garges Sarcelles) a eu lieu du 01/04/19 au 28/06/19

NOS PARTENAIRES



Alex Seynave - Chargé de développement

alex.seynave@lephares.coop / 06.88.06.93.34

Arthur Lauvergnier - Chargé de projet d'essaimage des CJM en Ile-de-France

arthur.lauvergnier@lephares.coop / 06.58.35.52.46

SCIC cité PHARES

Lieu partagé de l'ESS et Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE)

6 rue Arnold Géraux, 93 450 L'Île-Saint-Denis
09.72.63.70.95